

dernières missives, aucun marchand n'était prêt à entreprendre un tel service même si le consul britannique avait assuré certains d'entre eux que des subventions alléchantes seraient données par le Canada en vue de l'établissement d'une telle ligne. On avait également suggéré que certaines personnalités du Québec qui s'intéressent à la Gulf Ports Steamship Company pourraient entreprendre une telle opération. On avait en effet communiqué avec ceux-ci, sans toutefois aucun résultat. Il (M. Campbell) estime cependant que si ces bills étaient adoptés, une ligne de vapeurs britanniques en direction des Indes occidentales pourrait être établie, ce qui n'aurait cependant pas les avantages que l'on pourrait attendre de l'établissement d'une ligne de vapeurs espagnols en direction de Cuba. Il y a maintenant un service postal hebdomadaire entre New York et les Indes occidentales britanniques, et les communications sont assez rapides. Il pense aussi qu'une grande quantité de produits canadiens sont utilisés dans ces colonies, où ils sont expédiés directement, le nombre d'articles passant par les États-Unis étant relativement petit. Par conséquent, nos échanges commerciaux sont actuellement aussi considérables qu'ils le seraient si nous avions une compagnie de navigation. Mais la consommation de biens et produits canadiens à Cuba est très forte, et nous participons très peu à ce commerce. Il espère que si ce bill devient loi, les intéressés accorderont beaucoup d'importance à l'établissement d'une compagnie de navigation battant pavillon espagnol entre la Puissance et Cuba. (*Bravo!*)

L'hon. M. FERRIER dit que les États-Unis imposent des droits différentiels à Cuba, mais non pas le Canada. Nous sommes ainsi dans une position concurrentielle avantageuse. Il espère voir bientôt s'établir le libre-échange entre le Canada et Cuba. (*Bravo!*)

L'hon. M. RYAN déclare qu'il est très heureux que des collègues de son parti, et notamment des ministres, aient commencé à découvrir la valeur d'un très vieux document qui dormait dans les archives du Parlement depuis quelques années — le rapport de la délégation aux Indes occidentales de 1866. (*Bravo!*) L'une des choses que les commissaires ont le plus vivement recommandées, c'est l'établissement d'une compagnie de navigation entre certaines des possessions de l'Amérique du Nord britannique et les Indes occidentales. Ils pensaient que des liaisons postales maritimes régulières augmenteraient nécessairement les échanges commerciaux entre ces pays. Nous, les commissaires, avons été reçus à bras ouverts partout dans les Indes occidentales, britanniques et espagnoles. Les gens ne demandent qu'à faciliter le commerce de toutes les façons. Nous avons reçu des documents des gouverneurs britanniques de Demerara, de la Trinité, de la Barbade et d'Antigua, et d'autres possessions britanniques et espagnoles, nous assurant tous que ces pays verseraient volontiers des crédits pour l'établissement d'une compagnie de navigation entre les Indes occidentales et l'Amérique du Nord britannique. Eh bien, une fois rentrés au pays, nous avons signalé ces faits et recommandé des mesures à prendre, mais le gouvernement en place, je suis désolé de le dire, n'a pas accordé à nos instances l'attention qu'elles méritaient, vu l'importance du sujet (*Bravo!*) Ainsi donc, si le pays a été privé si longtemps de liaisons postales

avec les Indes occidentales, les commissaires n'y sont pour rien, car depuis la présentation de notre rapport, nous avons chacun, à maintes reprises, insisté sur l'importance de ce moyen de communication. (*Bravo!*) J'ai cru un moment qu'une liaison entre le Canada et les Indes occidentales était sur le point d'être établie, grâce à un subside. Puis, il y a deux ans, par l'intermédiaire d'un personnage très influent de Demerara, je suis entré en communication avec cette colonie. Ses habitants voulaient toujours participer à l'établissement de cette ligne, même s'ils déploraient naturellement le temps perdu et le désappointement qui avait suivi les espoirs qu'avait fait naître notre pays, espoirs déçus. Je crains maintenant qu'il ne nous soit difficile d'obtenir leur aide. Ils ont contribué de diverses façons à l'établissement d'une ligne maritime qui assure la liaison avec les États-Unis. Ce que ces colonies étaient alors disposées à investir dans une ligne les reliant au Canada, elles l'ont dépensé pour des lignes télégraphiques et autres entreprises qui les ont rapprochées des États-Unis. Ainsi, la quantité de nos produits expédiés directement dans ces îles a diminué. Il y a eu cependant beaucoup d'échanges commerciaux entre La Havane et Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), où le commerce du bois est considérable. En fait, nous approvisionnons les Indes occidentales dans une large mesure, mais les cargaisons de retour ne s'obtiennent pas aussi facilement; il nous faut pour cela plus de liaisons postales directes. À l'heure actuelle, nous subissons la lenteur de la transmission des renseignements maritimes; ce qui empêche nos marchands de s'adapter facilement aux différents cycles de ces marchés éloignés. Si nous avions des navires alternant avec ceux qui partent tous les quinze jours de New York, ainsi que le recommandent les commissaires des Indes occidentales, — navires en partance d'Halifax ou de Saint-Jean, passant par Portland pour y prendre le courrier de l'Ontario et du Québec, puis reliant les Indes occidentales britanniques, — nous pourrions bénéficier d'une liaison hebdomadaire avec nos amis des colonies. Il ignore si son collègue demande un subside dans ce bill.

L'hon. M. FERRIER : Non.

L'hon. M. RYAN est convaincu que les marchands de la Barbade, de la Trinité, de Demerara et de toutes les grandes îles commerçantes seraient enchantés de la création de cette ligne maritime, et peut-être toujours disposés à contribuer à cette entreprise. La Commission canadienne a créé en 1866 de grandes attentes qui ne se sont pas encore réalisées, et ce n'est finalement que l'esprit et l'influence de l'entreprise privée qui ont pu inciter le gouvernement à agir dans ce domaine. (*Bravo! et rires*)

L'hon. M. WILMOT regrette que le rôle du gouvernement à ce sujet ait causé autant de désappointement. Si le gouvernement avait pris une décision rapide et judicieuse à la suite du rapport des commissaires, vu la forte hausse des prix de tous les produits américains après la guerre civile, nul doute que les échanges commerciaux se seraient multipliés entre le Canada, les Indes occidentales et le Brésil. Il imagine qu'il n'est pas trop tard pour intervenir. Il espère que le ministre des Postes insistera auprès de ses collègues sur la nécessité absolue d'examiner le rapport des